RCS : TROYES
Code greffe : 1001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TROYES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00312
Numéro SIREN : 533 388 658
Nom ou dénomination : 3C INGENIERIE

Ce dépôt a été enregistré le 03/09/2018 sous le numéro de dépôt 3589

3C INGENIERIE
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 €
Siège social : 26 bis, rue Jules Didier
10120 ST ANDRE LES VERGERS

RCS TROYES B 533 388 658

- = * = -

GREFFE
- 3 SEP. 2018
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TROYES (AUBE)

2011 B 312
(2016 B 3589)

APPROBATION DES COMPTES
AU 31 DECEMBRE 2017

DOCUMENTS DEPOSES AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE :

1°) Bilan, Compte de Résultat, Annexe ;

2°) Rapport du Commissaire aux Comptes ;

3°) Proposition d'Affectation du Résultat ;

4°) Résolution d'Affectation Votée.

- = * = -

Désignation de l'entreprise : SAS 3C INGENIERIE
Adresse de l'entreprise : 26 Bis rue Jules Didier 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Numéro SIRET : 53338865800023

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	43 649	42 371	1 278	1 042
Fonds commercial	42 000		42 000	42 000
Autres immobilisations incorporelles	5 490	5 490		
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillag	3 194	3 194		
Autres immobilisations corporelles	204 622	99 620	105 002	123 199
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés	1 623		1 623	1 623
Autres immobilisations financières	6 665		6 665	6 665
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**307 244**	**150 676**	**156 568**	**174 530**
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	450 509		450 509	447 374
Fournisseurs débiteurs	842		842	1 000
Etat, Impôts sur les bénéfices	44 277		44 277	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	4 943		4 943	5 067
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande	1 726		1 726	1 830
Disponibilités	59 569		59 569	29 844
Charges constatées d'avance	6 674		6 674	5 214
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**568 541**		**568 541**	**490 329**
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	875 784	150 676	725 109	664 859

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le Président

Désignation de l'entreprise : SAS 3C INGENIERIE
Adresse de l'entreprise : 26 Bis rue Jules Didier 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Numéro SIRET : 53338865800023

Bilan

PASSIF	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
Capital social ou individuel	**50 000**	**50 000**
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	**55 037**	**55 037**
Réserve légale	**5 000**	**4 292**
Autres réserves	**123 654**	**49 698**
Résultat de l'exercice	**129 013**	**134 664**
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**362 704**	**293 691**
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	*40 594*	*67 043*
Découverts et concours bancaires	*662*	*3 950*
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	**41 256**	**70 993**
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	**150**	**150**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**41 256**	**27 871**
Personnel	*86 264*	*46 749*
Organismes sociaux	*84 948*	*87 242*
Etat, Impôts sur les bénéfices		*29 456*
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	*91 569*	*97 820*
Autres dettes fiscales et sociales	*3 654*	*1 948*
Dettes fiscales et sociales	**266 434**	**263 215**
Autres dettes	**13 308**	**8 938**
TOTAL DETTES	**362 405**	**371 167**
TOTAL PASSIF	725 109	664 859

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le Président

Désignation de l'entreprise : SAS 3C INGENIERIE
Adresse de l'entreprise : 26 Bis rue Jules Didier 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Numéro SIRET : 53338865800023

Compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	1 828 915	1 618 966
Autres produits	5 098	3 649
Total	1 834 013	1 622 615
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Autres achats & charges externes	604 987	367 163
Total	604 987	367 163
MARGE SUR M/SES & MAT	1 229 026	1 255 451
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	17 604	20 195
Salaires et Traitements	734 221	770 526
Charges sociales	250 052	265 337
Amortissements et provisions	23 161	22 889
Autres charges	1 774	3 543
Total	1 026 813	1 082 491
RESULTAT D'EXPLOITATION	202 213	172 961
Produits financiers	70	151
Charges financières	3 767	5 840
Résultat financier	-3 697	-5 689
RESULTAT COURANT	198 516	167 272
Charges exceptionnelles		113
Résultat exceptionnel		-113
Participation des salariés	39 703	
Impôts sur les bénéfices	29 800	32 495
RESULTAT DE L'EXERCICE	129 013	134 664

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le Président

Désignation de l'entreprise : SAS 3C INGENIERIE
Adresse de l'entreprise : 26 Bis rue Jules Didier 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Numéro SIRET : 53338865800023

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3C INGENIERIE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 725 109 Euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 129 013 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par la direction de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.
* Concessions, logiciels et brevets : 1 an
* Installations techniques : 4 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 4 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 1 à 5 ans
* Matériel informatique : 3 à 5 ans
* Mobilier : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Une provision pour dépréciation est constituée pour chaque élément de l'actif immobilisé, y compris pour le fonds de commerce le cas échéant, dans le cas où sa valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable.

Désignation de l'entreprise : SAS 3C INGENIERIE
Adresse de l'entreprise : 26 Bis rue Jules Didier 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Numéro SIRET : 53338865800023

Règles et méthodes comptables

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.
Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 43 545 Euro. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 64591 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Désignation de l'entreprise : SAS 3C INGENIERIE
Adresse de l'entreprise : 26 Bis rue Jules Didier 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Numéro SIRET : 53338865800023

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Fonds commercial	42 000			42 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	47 771	1 368		49 139
Immobilisations incorporelles	**89 771**	**1 368**		**91 139**
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 194			3 194
- Installations générales, agencements aménagements divers	104 250			104 250
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	99 262	3 831	2 721	100 372
Immobilisations corporelles	**206 706**	**3 831**	**2 721**	**207 816**
- Participations évaluées par mise en				
- Autres titres immobilisés	1 623			1 623
- Prêts et autres immobilisations financières	6 665			6 665
Immobilisations financières	**8 288**			**8 288**
ACTIF IMMOBILISE	304 765	5 199	2 721	307 244

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 368	3 831		5 199
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 368	3 831		5 199
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		2 721		2 721
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		2 721		2 721

Désignation de l'entreprise : SAS 3C INGENIERIE
Adresse de l'entreprise : 26 Bis rue Jules Didier 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Numéro SIRET : 53338865800023

Notes sur le bilan

Fonds commercial

Immobilisations incorporelles

	31/12/2017
Éléments achetés	42 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	42 000

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	46 729	1 132		47 861
Immobilisations incorporelles	**46 729**	**1 132**		**47 861**
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 194			3 194
- Installations générales, agencements aménagements divers	34 392	10 556		44 949
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	45 920	11 472	2 721	54 672
Immobilisations corporelles	**83 506**	**22 029**	**2 721**	**102 814**
ACTIF IMMOBILISE	130 235	23 161	2 721	150 676

Désignation de l'entreprise : SAS 3C INGENIERIE
Adresse de l'entreprise : 26 Bis rue Jules Didier 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Numéro SIRET : 53338865800023

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire	1 132	22 029	23 161
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice	1 132	22 029	23 161
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés		2 721	2 721
Eléments mis hors service			
Diminutions de l'exercice		2 721	2 721

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	6 665		6 665
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	450 509	450 509	
Autres	50 062	50 062	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 674	6 674	
Total	513 910	507 245	6 665

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Désignation de l'entreprise : SAS 3C INGENIERIE
Adresse de l'entreprise : 26 Bis rue Jules Didier 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Numéro SIRET : 53338865800023

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	**780**
Total	780

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 50 000,00 Euro décomposé en 5 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

Capitaux Propres

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	**5 000**	**10,00**
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	**5 000**	**10,00**

Désignation de l'entreprise : SAS 3C INGENIERIE
Adresse de l'entreprise : 26 Bis rue Jules Didier 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Numéro SIRET : 53338865800023

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	662	662		
- à plus de 1 an à l'origine	40 594	22 973	17 621	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 256	41 256		
Dettes fiscales et sociales	266 434	266 434		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	13 458	13 458		
Produits constatés d'avance				
Total	362 405	344 783	17 621	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	26 449
(**) Dont envers les associés	150

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parv.	5 888
Intérêts courus à payer	662
Provision congés à payer	46 561
Personnel-intéressement à payer	39 703
Charges sur congés à payer	19 274
Charges sociales à payer	16 212
Etat - autres charges à payer	3 654
Total	131 954

Désignation de l'entreprise : SAS 3C INGENIERIE
Adresse de l'entreprise : 26 Bis rue Jules Didier 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Numéro SIRET : 53338865800023

Notes sur le bilan

Régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	6 674		
Total	6 674		

Désignation de l'entreprise : SAS 3C INGENIERIE
Adresse de l'entreprise : 26 Bis rue Jules Didier 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Numéro SIRET : 53338865800023

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Caution solidaire de Mr Julien Parisot	*43 361*
Garantie BPIFRA	*27 538*
Autres engagements donnés	**70 899**
Total	70 899

Dont concernant :
Les dirigeants
Les filiales
Les participations
Les autres entreprises liées
Engagements assortis de suretés réelles

Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier.

Montant des engagements pris matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 53 155 Euro.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.

LE CENTRE COMPTABLE
Expertise Comptable
Commissariat aux comptes

6, Chemin des Petits Ubacs
83170 BRIGNOLES
E-mail : eric.lequin@wanadoo.fr

Tél./Fax 04 94 59 23 74

SAS 3C INGENIERIE

26 bis rue Jules Didier

10120 SAINT ANDRE LES VERGERS.

✦✦✦✦✦✦

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS.

✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦

Exercice clos le 31 décembre 2017.

LE CENTRE COMPTABLE
Expertise Comptable
Commissariat aux comptes

6, Chemin des Petits Ubacs
83170 BRIGNOLES
E-mail : eric.lequin@wanadoo.fr

Tél./Fax 04 94 59 23 74

SAS 3C INGENIERIE.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS.

Exercice clos le 31 décembre 2017.

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale du 14 septembre 2012, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 3C INGENIERIE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

S.A.R.L. au capital de 517 000 €. - RCS BRIGNOLES 484 155 676
SIRET 484 155 676 00014 - N° T.V.A. FR 01 484 155 676
N° Inscription Tableau Ordre de la Région PACA 10 0000 7534
Identifiant national à la Compagnie des commissaires aux comptes d'Aix en Provence 4100016782

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous avons orienté particulièrement notre mission sur la mise en place de vos diverses procédures.

Sur place, nous avons constaté que malgré le déménagement de Monsieur et Madame PARISOT, les procédures sont scrupuleusement respectées. Le suivi quotidien de la comptabilité est assuré par Madame PARISOT avec les moyens que la technologie actuelle permet pour gérer à distance une entité.

Nous avons également pris note que les procédures sont respectées dans votre société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à BRIGNOLES
Le 3 mai 2018.

Éric LEQUIN
Commissaire Aux Comptes.

Gérant de la SARL LE CENTRE COMPTABLE
Société titulaire du mandat de commissaire aux comptes.

LE CENTRE COMPTABLE
SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE A LA COMPAGNIE
D'AIX EN PROVENCE ET DE BASTIA
Sarl au Capital de 517 000 €
RCS Draguignan 484 155 676
6, Chemin des Petits Ubacs
83170 BRIGNOLES
Tél. : 04 94 59 23 74

2050 - Bilan Actif

(1) **BILAN - ACTIF** DGFiP N° 2050 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 3C INGENIERIE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 26 Bis rue Jules Didier 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 3 3 3 8 8 6 5 8 0 0 0 2 3 — Néant ☐ *

Exercice N clos le 31/12/2017

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	43 649	AG	42 371	1 278
		Fonds commercial (1)	AH	42 000	AI		42 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	5 490	AK	5 490	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 193	AS	3 193	
		Autres immobilisations corporelles	AT	204 621	AU	99 620	105 001
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	1 623	BE		1 623
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	6 665	BI		6 665
		TOTAL (II)	BJ	307 243	BK	150 675	156 567
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 726	BW		1 726
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	450 509	BY		450 509
		Autres créances (3)	BZ	50 061	CA		50 061
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	59 569	CG		59 569
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	6 673	CI		6 673
		TOTAL (III)	CJ	568 540	CK		568 540
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	875 784	IA	150 675	725 108

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations — Stocks — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

LE CENTRE COMPTABLE
SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE A LA COMPAGNIE
D'AIX EN PROVENCE ET DE BASTIA
Sarl au Capital de 517 000 €
RCS Draguignan 484 155 676
6, Chemin des Petits Ubacs
83170 BRIGNOLES
Tél. : 04 94 59 23 74

2051 - Bilan Passif avant répartition

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 3C INGENIERIE — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000)	DA	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	55 036
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	123 654
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	129 013
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	362 704
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	41 256
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	150
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	41 255
	Dettes fiscales et sociales	DY	266 434
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	13 308
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	362 404
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	725 108
RENVOIS (1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Ecart de réévaluation libre	1D	
	Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	344 783
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	662

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

(3) COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste) DGFiP N° 2052 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3C INGENIERIE — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue – biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue – services *	FG	1 828 914	FH		FI	1 828 914	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 828 914	FK		FL	1 828 914	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	4 544	
	Autres produits (1) (11)					FQ	553	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 834 012	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	604 987	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	17 604	
	Salaires et traitements*					FY	734 221	
	Charges sociales (10)					FZ	250 052	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	23 161	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	1 773	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 631 799	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	202 213	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	27	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	42	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	69	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 766	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	3 766	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 696)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	198 516	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications complémentaires sont à donner dans la notice n° 2032.

Cegid Group

LE CENTRE COMPTABLE
SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE A LA COMPAGNIE
D'AIX EN PROVENCE ET DE BASTIA
Sarl au Capital de 517 000 €
RCS Draguignan 484 155 676
6, Chemin des Petits Ubacs
83170 BRIGNOLES
Tél. : 04 94 59 23 74

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite) DGFiP N° 2053 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 3C INGENIERIE Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	39 703
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	29 800
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 834 082
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 705 069
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	129 013

RENVOIS				
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	
	– Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	4 544
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 724
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels joindre en annexe) : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le

Exercice N	
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

Exercice N	
Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

2054 - Immobilisations

(5) **IMMOBILISATIONS** — DGFiP N° 2054 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 3C INGENIERIE — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	KD	89 771	KE		KF	1 368
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI	
CORPORELLES	Constructions – Sur sol propre – Dont Composants L9	KJ		KK		KL	
CORPORELLES	Constructions – Sur sol d'autrui – Dont Composants M1	KM		KN		KO	
CORPORELLES	Constructions – Installations générales, agencements et aménagements des constructions * – Dont Composants M2	KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels – Dont Composants M3	KS	3 193	KT		KU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	104 249	KW		KX	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Matériel de transport*	KY		KZ		LA	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	99 261	LC		LD	3 831
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK		LL		LM	
CORPORELLES	TOTAL III	LN	206 705	LO		LP	3 831
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations	8U		8V		8W	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	IP	1 623	IR		IS	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	IT	6 665	IU		IV	
FINANCIÈRES	TOTAL IV	LQ	8 288	LR		LS	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	304 765	ØH		ØJ	5 199

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence – Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	IO		LV		LW	91 139	IX	
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES	Constructions – Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES	Constructions – Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES	Constructions – Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	3 193	ML	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	104 249	MO	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	2 721	MT	100 372	MU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES	TOTAL III	IY		NG	2 721	NH	207 815	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations	IØ		ØX		ØY		ØZ	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C	1 623	2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F	6 665	2G	
FINANCIÈRES	TOTAL IV	I3		NJ		NK	8 288	2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØI		ØL		ØL	307 243	ØM	

Cegid Group

Les comptes annuels ont été établis par nos soins selon les éléments fournis par la notice n° 2032

LE CENTRE COMPTABLE
SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE A LA COMPAGNIE
D'AIX EN PROVENCE ET DE BASTIA
Sarl au Capital de 517 000 €
RCS Draguignan 484 155 676
6, Chemin des Petits Ubacs
83170 BRIGNOLES
Tél. : 04 94 59 23 74

Voir le Rapport de l'Expert-Comptable

2055 - Amortissements

6 **AMORTISSEMENTS** DGFiP N° 2055 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 3C INGENIERIE — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I	CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II	PE	46 728	PF	1 132	PG		PH	47 861	
Terrains	PI		PJ		PK		PL		
Constructions — Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ		
Constructions — Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU		
Constructions — Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	3 193	QA		QB		QC	3 193	
Autres immobilisations corporelles — Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	34 392	QE	10 556	QF		QG	44 948	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK		
Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	45 920	QM	11 472	QN	2 721	QO	54 671	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
TOTAL III	QU	83 506	QV	22 028	QW	2 721	QX	102 814	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	ØN	130 235	ØP	23 161	ØQ	2 721	ØR	150 675	

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Ins. gales. agenc et am. des const	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst. gales. agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY		Total général non ventilé (NW-NY)				NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

2057 - Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

8 **ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

DGFiP N° 2057 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3C INGENIERIE — Néant ☐ *

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	6 665	UV		UW	6 665
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	450 509		450 509		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* U0)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques – Impôts sur les bénéfices	VM	44 277		44 277		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VB	4 942		4 942		
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	842		842		
Charges constatées d'avance		VS	6 673		6 673		
	TOTAUX	VT	513 910	VU	507 245	VV	6 665
RENVOIS (1) Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	662	662		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	40 594	22 973	17 621	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	41 255	41 255		
Personnel et comptes rattachés		8C	86 264	86 264		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	84 947	84 947		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	91 568	91 568		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	3 654	3 654		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	150	150		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	13 308	13 308		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
	TOTAUX	VY	362 404	VZ 344 783	17 621	
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	150
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	26 448	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Cegid Group

LE CENTRE COMPTABLE
SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE A LA COMPAGNIE
D'AIX EN PROVENCE ET DE BASTIA
Sarl au Capital de 517 000 €
RCS Draguignan 484 155 676
6, Chemin des Petits Ubacs
83170 BRIGNOLES
Tél. : 04 94 59 23 74

Voir le Rapport de l'Expert-Comptable

2058C - Tableau d'affectation du résultat et renseignements divers

(11) **TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFiP N° 2058-C 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 3C INGENIERIE — Néant ☐ *

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves – Réserve légale	ZB	708
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	134 663		– Autres réserves	ZD	73 955
					Dividendes	ZE	60 000
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF	
					Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	
	TOTAL I	ØF	134 663		TOTAL II	ZH	134 663

RENSEIGNEMENTS DIVERS — Exercice N :

ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	5 349	YQ	
	– Engagements de crédit-bail immobilier			YR	
	– Effets portés à l'escompte et non échus			YS	
DÉTAILS DES POSTES – AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance			YT	97 947
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		XQ	54 855
	– Personnel extérieur à l'entreprise			YU	14 503
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	289 866
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV	
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES	4 884	ST	147 814
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	604 987
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	4 667
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	12 937
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	17 604
T.V.A.	– Montant de la T.V.A. collectée			YY	362 065
	– Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	104 838
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 2017) *			ØB	728 246
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS	
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	%
	– Numéro du centre de gestion agréé *	XP		– Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0 — ZR — 0
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice			RG	
	– Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 *octies*			RH	

REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Cegid Group

Règles et méthodes comptables

LE CENTRE COMPTABLE
SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE A LA COMPAGNIE
D'AIX EN PROVENCE ET DE BASTIA
Sarl au Capital de 517 000 €
RCS Draguignan 484 155 676
6, Chemin des Petits Ubacs
83170 BRIGNOLES
Tél. : 04 94 59 23 74

Désignation de la société : SAS 3C INGENIERIE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 725 109 Euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 129 013 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par la direction de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.
* Concessions, logiciels et brevets : 1 an
* Installations techniques : 4 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 4 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 1 à 5 ans
* Matériel informatique : 3 à 5 ans
* Mobilier : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Une provision pour dépréciation est constituée pour chaque élément de l'actif immobilisé, y compris pour le fonds de commerce le cas échéant, dans le cas où sa valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable.

Règles et méthodes comptables

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.
Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 43 545 Euro. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 64591 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Fonds commercial	42 000			42 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	47 771	1 368		49 139
Immobilisations incorporelles	**89 771**	**1 368**		**91 139**
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 194			3 194
- Installations générales, agencements aménagements divers	104 250			104 250
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	99 262	3 831	2 721	100 372
Immobilisations corporelles	**206 706**	**3 831**	**2 721**	**207 816**
- Participations évaluées par mise en				
- Autres titres immobilisés	1 623			1 623
- Prêts et autres immobilisations financières	6 665			6 665
Immobilisations financières	**8 288**			**8 288**
ACTIF IMMOBILISE	304 765	5 199	2 721	307 244

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 368	3 831		5 199
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 368	3 831		5 199
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		2 721		2 721
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		2 721		2 721

LE CENTRE COMPTABLE
SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE A LA COMPAGNIE
D'AIX EN PROVENCE ET DE BASTIA
Sarl au Capital de 517 000 €
RCS Draguignan 484 155 676
6, Chemin des Petits Ubacs
Tél. : 04 94 59 23 74

Notes sur le bilan

Fonds commercial

Immobilisations incorporelles

	31/12/2017
Éléments achetés	42 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	42 000

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	46 729	1 132		47 861
Immobilisations incorporelles	**46 729**	**1 132**		**47 861**
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 194			3 194
- Installations générales, agencements aménagements divers	34 392	10 556		44 949
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	45 920	11 472	2 721	54 672
Immobilisations corporelles	**83 506**	**22 029**	**2 721**	**102 814**
ACTIF IMMOBILISE	130 235	23 161	2 721	150 676

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire	1 132	22 029	23 161
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice	1 132	22 029	23 161
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés		2 721	2 721
Eléments mis hors service			
Diminutions de l'exercice		2 721	2 721

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	6 665		6 665
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	450 509	450 509	
Autres	50 062	50 062	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 674	6 674	
Total	513 910	507 245	6 665

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

LE CENTRE COMPTABLE
SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE A LA COMPAGNIE
D'AIX EN PROVENCE ET DE BASTIA
Sarl au Capital de 517 000 €
RCS Draguignan 484 155 676
6, Chemin des Petits Ubacs
83170 BRIGNOLES
Tél. : 04 94 59 23 74

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	**780**
Total	780

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 50 000,00 Euro décomposé en 5 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

Capitaux Propres

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	**5 000**	**10,00**
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	**5 000**	**10,00**

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	662	662		
- à plus de 1 an à l'origine	40 594	22 973	17 621	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 256	41 256		
Dettes fiscales et sociales	266 434	266 434		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	13 458	13 458		
Produits constatés d'avance				
Total	362 405	344 783	17 621	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	26 449
(**) Dont envers les associés	150

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parv.	5 888
Intérêts courus à payer	662
Provision congés à payer	46 561
Personnel-intéressement à payer	39 703
Charges sur congés à payer	19 274
Charges sociales à payer	16 212
Etat - autres charges à payer	3 654
Total	131 954

LE CENTRE COMPTABLE
SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE A LA COMPAGNIE
D'AIX EN PROVENCE ET DE BASTIA
Sarl au Capital de 517 000 €
RCS Draguignan 484 155 676
6, Chemin des Petits Ubacs
83170 BRIGNOLES
Tél. : 04 94 59 23 74

Notes sur le bilan

Régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	6 674		
Total	6 674		

3C INGENIERIE
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 €
Siège social : 26 bis, rue Jules Didier
10120 ST ANDRE LES VERGERS

RCS TROYES B 533 388 658

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 MAI 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 129 013,04 € de la manière suivante :

Distribution d'un dividende aux associés..... 80.000 €
soit 16 € par action

Virement du solde, soit..... 49.013,04 €
en totalité au compte "autres réserves"

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 29 mai 2018.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 39.200,00 €,

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 40.800,00 €.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2014 : Néant
Exercice clos le 31 décembre 2015 : Néant
Exercice clos le 31 décembre 2016 : 60 000,00 €, soit 12,00 € par titre (dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 60 000,00 €)

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 mai 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Julien PARISOT